

La prolifération nucléaire

Le problème le plus grave auquel est confrontée la communauté internationale demeure celui de la prolifération nucléaire. Plusieurs questions se posent actuellement à cet égard :

- la reconduction du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP);
- le défi posé au régime de non-prolifération par le comportement de la Corée du Nord;
- les négociations en cours relativement à l'adoption d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT);
- les négociations envisagées sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles destinées à des engins explosifs nucléaires.

Il est impératif que les pays du G-7 maintiennent l'engagement pris au Sommet de Munich et réitéré au Sommet de Tokyo l'an dernier d'appuyer les efforts en vue de contenir la prolifération des armes nucléaires.

Le Canada estime que la communauté internationale doit d'abord et avant tout amener tous les pays à accéder au TNP et reconduire celui-ci de façon illimitée à la Conférence de réexamen de ce traité. Ratifié par 167 pays, ce traité est le principal instrument international dont on dispose pour freiner la prolifération nucléaire. Plusieurs pays qui ont des programmes nucléaires ou des armes nucléaires sur leur territoire n'ont pas encore signé le Traité.

Les importantes réductions des arsenaux nucléaires des États-Unis et des pays de l'ex-Union soviétique effectuées l'an dernier devraient favoriser la réussite de la Conférence de réexamen de 1995, mais les autres membres du groupe des États dotés d'armes nucléaires devraient aussi faire leur part. La conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires entre les États de ce groupe serait la plus sûre façon de prévenir une nouvelle course aux armements nucléaires. Un moratoire général et prolongé auquel se rallieraient tous ces États servirait les négociations en cours à la Commission du désarmement (CD) à Genève relativement au CTBT. En outre, des progrès au chapitre des négociations sur l'adoption d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles augmenteraient les chances d'une reconduction illimitée du TNP.

Ces récentes réalisations devraient rassurer un certain nombre de pays pour qui le régime de non-prolifération perpétue un système « à responsabilités inégales et à sécurité inégale ». En affaiblissant le TNP, on ne ferait qu'accroître les